



Comité Départemental de Côte d'Or de Cyclotourisme

Compte rendu de la réunion du 12 mai 2017

Présents :

Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Jean-Pierre DORILLE - Christian DESBOIS - Eric VERET - Anne Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT - Martine THEVENARD - Jacques GILLES - Luc CHAUDRON

Excusés :

Yann LONJARET - Philippe CHUDZIAK

➤ Les commissions du Codep :

- Commission jeunes

critérium départemental du jeune cyclotouriste (CDJC) :

Un seul représentant cette année en Côte d'Or Arthur CAMUS du club de Selongey. De ce fait le CODEP de Côte d'OR s'est joint au CODEP de Saône et Loire pour que le jeune Arthur CAMUS puisse participer aux épreuves à Cuisery. Belle réussite de notre représentant puisque qu'il obtient un total de 784 points sur 1000 avec la qualification au Critérium du Comité Régional. Arthur n'a pas pu malheureusement participer au niveau régional.

- Commission féminines

Voyage itinérant 2017 du 19 mai au 21 mai: « Découverte du Mâconnais »

Le premier jour : Départ de Marsannay la Côte, route des Grands Crus, Fixin, Vosne-Romanée, Nuits Saint Georges, Comblanchien, Beaune, Meursault, Chagny, Mercurey, Givry, voie verte jusqu'à Cormatin.

Hébergement les deux nuits au camping de Cormatin.

Deuxième jour : Boucle dans le Mâconnais, Cluny, voie verte jusqu'à la Mutte, Château-Chardon, Prissé, Solutré, Pouilly-Fuissé, Saint Vérand, Pruzilly, Col de Gerbet, Boubon, Le Mont, Bourvillain, retour sur Cluny et Cormatin par la voie verte.

Troisième jour : retour sur Marsannay la Côte avec un parcours à définir pour éviter le même chemin qu'à l'aller. Une bonne participation est à relever puisque 22 féminines sont inscrites.

La commission féminine pense renouveler l'opération en 2018.

- Commission statistiques

Anne Marie BOURDILLAT précise que les retours de statistiques se font correctement à ce jour 14 clubs sur 16 ont fait parvenir leurs statistiques.

Pour les clubs organisateurs il est demandé de prendre en compte dans les statistiques les adhérents de leurs clubs participant à la randonnée.



- **Commission VTT**

Une réunion est prévue avec le conseil départemental le 22 mai pour faire un point sur l'état d'avancement des reconnaissances des circuits VTT. Bernard BOURDILLAT et Jacques ROUGET participent ainsi que Benoit PERRIN du Codep FFC.

- **Commission communication**

Kakemono, roll'up

Anne Marie BOURDILLAT a présenté deux projets de graphisme pour la réalisation de nos kakémonos et roll'up. Le projet de la société S2E de Marsannay la Côte est retenu avec quelques modifications à apporter.

Site internet

Le comité a décidé de repenser le site internet en demandant l'hébergement de notre site à la fédération. Jean Paul MARTINET transmet la demande à la fédération en complétant la « charte internet ».

L'intitulé du site sera : **www.cyclo21.ffct.org**

- **Commission formation**

Formation animateur club : programmée les 21 et 28 octobre.

Formation PSC1 : 7 formations réalisées sur les six premiers mois de l'année.

Rappel aux clubs :

Le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) propose aux licenciés sportifs du département en partenariat avec L'ADPC21 (Association Départementale de la Protection Civile de Côte-d'Or) des stages pour l'obtention de PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1).

Le coût de la formation est de 65 €, le CDOS prend en charge 30 €, le Codep prend en charge 20 €, **reste donc pour le licencié ou le club dont il dépend 15 € à régler par chèque à l'ordre de CODEP21 de cyclotourisme.**

Cette année encore le Codep propose aux clubs de centraliser les demandes de formation PSC1.

Les demandes sont à adresser à Anne LONJARET (anne.chauffour@gmail.com).

IMPORTANT : pour chacune de nos organisations les services de la préfecture souhaitent avoir le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers. Le fait de préciser dans la déclaration que certains membres du club sont titulaires du PSC1 ne peut être qu'un atout favorable.

Un imprimé type « Recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers » est en cours de réalisation au CODEP afin d'aider les clubs à communiquer les éléments nécessaires aux services de la préfecture »

Le comité réfléchi à la programmation d'une réunion d'information des dirigeants de clubs.

- **Commission sécurité**

Une réunion sécurité est envisagée à la mi-décembre (16 décembre).

- **Commission séjours**

Pour 2018 le séjour aura lieu à Domme dans le Périgord noir du 26 mai au 2 juin au centre de vacance « Les Ventoulines »



- **Homologation des VI Voyages Itinérant**

Vous aviez l'habitude d'adresser vos cartes de VI pour homologation à Jean-Marc GAUTHROT à Chorey-les-Beaune.

Depuis le début 2017, Jean-Marc GAUTHROT a cessé cette fonction à la FFCT.

Il y a lieu pour 2017 d'adresser vos cartes de VI pour homologation au nouvel « homologateur » fédéral à savoir :

Eric VERGNES

43 rue du Petit Paris

81400. CARMAUX

Tel : 06 73 70 44 05

Mail : vergneseric@orange.fr

➤ **Informations diverses :**

AG2017 : Le club des Randonneurs Auxonnais c'est proposé par l'intermédiaire de son président André CUZZOLIN pour accueillir notre AG2017 le samedi 10 février 2018.

Randonnée « 80 ans de Route des Grands Crus sur les Traces du Tour » : En collaboration avec le service communication du Conseil Départemental il a été décidé de prévoir une randonnée cyclo sur les routes du Tour de France le 24 juin.

Cette randonnée empruntera les routes de l'étape Troyes - Nuits Saint Georges du 7 juillet (214 km).

Bien entendu il n'est pas question de faire l'intégralité de cette étape. Aussi il a été décidé pour accueillir un maximum de cyclos et cyclotes de faire trois départs possibles. Un départ de Saint Seine l'Abbaye, un départ de Pont de Pany et un départ de Gevrey Chambertin.

Parcours de Saint Seine l'Abbaye à Nuits Saint Georges : 94 km

Parcours de Pont de Pany à Nuits Saint Georges : 72 km

Parcours de Gevrey Chambertin à Nuits Saint Georges : 50 km

Un parcours accessible à tous et accompagné est en cours de réflexion au départ de Gevrey Chambertin et qui ne devrait pas excéder 20 km.

Cette manifestation se fera sur la matinée du 24 juin avec un accueil convivial à Nuits Saint Georges à prévoir vers les 12 h 30.

Nous serons amenés à solliciter les bonnes volontés de vos clubs pour faciliter la réalisation de cette manifestation qui se déroulera comme une randonnée classique avec inscription et délivrance d'une carte de route au départ. Nous comptons sur vous. Des précisions vous seront fournies ultérieurement.

Pour les bénévoles de votre club souhaitant aider au bon déroulement de cette manifestation il suffit de se manifester en contactant Anne Marie BOURDILLAT.

Par téléphone : 06 89 64 50 10 / 03 80 51 42 96

Par mail : amb.bourdillat@wanadoo.fr

La prochaine réunion Codep : le vendredi 23 juin 2017

Le secrétaire

Jean Paul MARTINET



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs 21000 Dijon